



# CONTRAT D'ENGAGEMENT PORC été

Saison du 1<sup>er</sup> Avril 2019 au 30 Septembre 2019

Entre : **l'adhérent**

et **les producteurs** Certification bio par Ecocert

Nom, prénom : .....  
Adresse : .....  
Tél : .....  
Mail : .....

Mr ET Mme Stéphanie et Jules CHARMOY  
FERME DES CHARMES  
24110 Saint Aquilin

Référent : Josette PACAUD Contact : jospacaud@gmail.com

**En adhérant à l'AMAP de Boulazac, j'ai lu et accepté son règlement intérieur qui s'applique au présent contrat.**

Le producteur propose des colis de 5 kg, composés de : 1 rôti et ou rouelle (en fonction des disponibilités) 2 kg de côtes (échine, première et filet) 1 kg de chipolatas et 500 gr de chair, 500 gr de coustous (ou travers de porc), au prix de 13 €/kg, soit 65 € et de la charcuterie, au détail, sous vide. Le présent contrat prévoit 2 distributions : **le 13/06/19 et le 12/09/19.**

P.U.	Cde du 13 Juin 2019	Cde du 12 Septembre 2019
<b>Caissette Porc (5Kg)</b>	<b>65,00 € X..... =</b>	<b>65,00 € X..... =</b>
Pâté de tête verrine de 190 gr	5,50 € X.....=	5,50 € X.....=
Boudin viande sous vide (200g)	3 € X.....=	3 € X.....=
Pâté aux oignons (verrine 190 g)	5,50 € X.....=	5,50 € X.....=
Pâté aux truffes et cognac (130 gr)	9 € X.....=	€ X.....=
Pâté aux cèpes (verrine 130 g)	5,50 € X.....=	5,50 € X.....=
Rillettes (verrine 190 g)	5 € X.....=	5 € X.....=
Velouté lentillons	6,50 € X.....=	6,50 € X.....=
Verrine de saucisses lentilles (800 gr)	14 € X.....=	14 € X.....=
Saucisse sèche sous vide (environ 200 gr)	6,50 € X.....=	6,50 € X.....=
Jambon de pays tranché et mis sous vide (environ 100 gr)	5 € X.....=	5 € X.....=
Coppa (environ 100 gr)	5,50 € X.....=	5,50 € X.....=
Bacon (environ 100 gr)	5,50 € X.....=	5,50 € X.....=
Lentillons sachet 800 gr	5 € X.....=	5 € X.....=
Pois chiche (800gr)	4 € X.....=	4 € X.....=
Chapelure sachet 200 gr	2,30 € X.....=	2,30 € X.....=
Huile de noix 25 cl	9 € X.....=	9 € X.....=
	<b>TOTAL (1) =</b>	<b>TOTAL (2) =</b>

**TOTAL à PAYER (1 +2) : .....€**

**Echelonnement éventuel du paiement (NB : celui-ci doit être effectif le jour de la livraison) :**

<b>Mai : chèque de :</b>	<b>Juin : Chèque de :</b>	<b>Août : Chèque de :</b>	<b>Septembre : Chèque de</b>
--------------------------	---------------------------	---------------------------	------------------------------

La distribution aura lieu aux dates précitées à la Maison des Associations de Boulazac de 18h30 à 19h30.

Le consommateur

Le producteur

## Description de l'exploitation

### Les cochons de la Ferme des Charmes



Notre ferme est en bio depuis sa création en 2000.

Elle regroupe différentes activités complémentaires : des vaches allaitantes, des grandes cultures, des prairies, des noyers et des productions énergétiques avec la méthanisation et le bois énergie.

L'atelier cochon a été créé en juillet 2016 en vue de l'installation de Stéphanie.

Les porcelets viennent d'un élevage bio de plein air du Lot. Ils arrivent sur notre ferme à l'âge de 7 semaines.

**Nous les installons dans une cabane spéciale post sevrage que l'on peut déplacer et nettoyer régulièrement, ce qui limite les risques sanitaires.** A leur arrivée, ils sont particulièrement chouchoutés et surveillés.

Après cette phase d'adaptation, ils rejoignent des cabanes en paille conçues par Jules, avec accès à des parcours.

Côté alimentation : menu varié à base de céréales et protéagineux de paille, de pommes de terre et bientôt du foin séché en grange.

Sans oublier tout ce qu'ils peuvent trouver lors de leur occupation favorite : FOUIR !

Pour découvrir d'autres photos de notre élevage rendez-vous sur notre site interne [gaec-des-charmes.com](http://gaec-des-charmes.com)